



Union Internationale des Avocats  
International Association of Lawyers  
Unión Internacional de Abogados



منظمة محاميه في الجزائر  
معرفة . شجاعة . استقلالية  
ORDRE DES AVOCATS D'ALGER  
S a v o i r . C o u r a g e . I n d é p e n d a n c e

Séminaire organisé par l'Ordre des Avocats d'Alger  
en collaboration avec l'UIA

# L'avocat, vecteur du développement économique et des investissements

## ALGER ALGÉRIE

Vendredi 11 et samedi 12 janvier 2019

*Avec un cocktail de bienvenue le jeudi 10 janvier*

#UIAAlgérie



[www.uianet.org](http://www.uianet.org)



## COMITÉ ORGANISATEUR

### **Bâtonnier Abdelmadjid SILINI**

*Cabinet Silini*  
Alger, Algérie  
T +213 21 74 78 69  
amsilini@gmail.com

### **Sadek CHAIB**

*Cabinet Chaib*  
Alger, Algérie  
T +213 (770) 40 13 74  
maitrechaib@gmail.com

### **Fayçal DRIOUECHE**

*Cabinet Drioueche*  
Alger, Algérie  
T +213 (24) 38 46 15  
cabinetdrioueche@gmail.com

### **Mohamed Mehdi OTHMANI**

*Cabinet Othmani*  
Rouiba, Algérie  
T +213 (21) 81 48 92  
conseil.othmani@yahoo.fr

### **Abdelaziz AMOKRANE**

*Cabinet Amokrane*  
Alger, Algérie

### **Ghania NECHAR HAMAÏ**

*Cabinet Nechar*  
Alger, Algérie  
T +213 (663) 40 99 41  
g.hamai@yahoo.fr

Toutes les informations concernant nos séminaires sont disponibles sur notre site Internet [www.uianet.org](http://www.uianet.org)

Le programme d'inscription sera disponible très prochainement.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

.....

**UIA – T +33 1 44 88 55 66 – F +33 1 44 88 55 77**  
uiacentre@uianet.org – [www.uianet.org](http://www.uianet.org)

## Introduction

L'Ordre des Avocats d'Alger, en partenariat avec l'UIA (Union Internationale des Avocats), organise un séminaire à Alger, au Centre International des Conférences (CIC), les 11 et 12 janvier 2019, sous le thème « *L'avocat, vecteur du développement économique et des investissements* ».

Ce séminaire sera l'occasion de débattre du rôle de l'avocat comme acteur dans le développement économique, par son activité de conseil, d'accompagnement et de proposition, à la lumière des expériences de l'Algérie et des autres pays, et l'occasion d'exposer le cadre juridique de l'investissement en Algérie sur la base de la nouvelle réglementation relative à la promotion de l'investissement.

En Algérie, les avocats ont eu l'opportunité de capitaliser une expérience considérable suite à l'ouverture du marché national aux investisseurs privés et étrangers en 1988. Leurs expériences pourraient être partagées avec d'autres pays.

Les avocats, grâce à leur intervention, participent activement au développement de l'économie et à l'amélioration du cadre de l'investissement. Ils proposent des montages juridiques et conseillent dans le cadre réglementaire et économique, permettant ainsi de mieux développer les investissements.

